

Agriculteurs en détresse : le Sénat lance un appel à témoignages

09/12/2020



Actus Agricoles

Le Sénat ouvre sur son site, du 9 décembre 2020 au 15 janvier 2021 pour les proches des victimes qui le souhaiteraient, une plateforme d'appels à témoignage.

À la suite du premier débat parlementaire sur le suicide des agriculteurs, organisé le 12 décembre 2019 au Sénat dans le cadre de la proposition de loi du sénateur Henri Cabanel dédiée à la prévention de ce fléau, la commission des affaires économiques s'est dotée d'un groupe de travail « transpartisan », piloté par Françoise Férat, sénatrice Union Centriste (Marne) et Henri Cabanel, sénateur Rassemblement Démocratique et Social Européen (Hérault), afin de mieux identifier, comprendre et prévenir ces drames. Le groupe de travail a pour objectif de dégager des pistes en vue d'améliorer l'accompagnement des agriculteurs en situation de détresse.

Pour Sophie Primas, présidente de la commission des affaires économiques, « le sujet du suicide des agriculteurs a malheureusement longtemps été tabou, dans un contexte d'agri-bashing croissant. Le silence qui l'entoure commence à se briser : il est désormais urgent que l'État développe une réelle politique publique en la matière ». Pour ce faire, une meilleure compréhension de ce phénomène profondément intime, de ses causes et de l'enchaînement fatal des événements, est nécessaire, indique le groupe de travail. C'est pourquoi les sénateurs souhaitent ouvrir, pour les proches des victimes qui le souhaiteraient, une plateforme d'appels à témoignage. « Nous avons conscience que témoigner à ce sujet représente un effort douloureux pour les proches des victimes. Mais ces témoignages, bien entendu anonymes, nous seront particulièrement précieux pour élaborer des propositions concrètes afin de lutter contre le sentiment de détresse de certains agriculteurs », souligne Françoise Férat.

Ainsi que l'explique Henri Cabanel, « nous appelons les proches des victimes à se saisir de cet outil, qu'ils soient de la famille, des amis, des voisins, des collègues, etc. La parole est entièrement libre, et chaque contribution sera utile. Ce fléau se renforce du silence qui l'entoure ; nous devons briser ce cercle vicieux. Ces témoignages participeront au renforcement de la capacité d'intervention des pouvoirs publics dès l'apparition des premiers signaux d'alerte, élément déterminant pour pouvoir apporter un soutien humain, utile et efficace à celles et ceux qui en ont besoin ».

La consultation en ligne est ouverte du 9 décembre 2020 au 15 janvier 2021. Les témoignages peuvent être déposés [ici](#).

source : <https://www.agiragri.com/fr/blog/actualites/article/agriculteurs-en-detresse-le-senat-lance-un-appel-a-temoignages/>